



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La bombe atomique « nous coûte un pognon dingue ! »

Alors qu'elle est illégale, dangereuse, inutile militairement et moralement inadmissible

Alors que **le jeudi 28 juin 2018**, le Sénat va examiner les conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025, le Mouvement de la Paix tient à alerter une nouvelle fois l'opinion publique sur la gabegie que constitue les 37 milliards prévus durant les 6 premières années de mise en œuvre de cette loi en vue de la modernisation de l'arsenal nucléaire de la France (Cf. également la déclaration de la ministre de la Défense le 21 septembre 2017 à Brest).

Alors que La France et ses citoyens ont besoin d'infirmières, d'enseignants, de médecins pour les services publics de l'enseignement, la recherche, la transition écologique, les EHPAD, de cheminots et d'un réseau ferroviaire complet et pas cher pour les citoyens-usagers afin de lutter contre le dérèglement climatique, le gouvernement nous dit que l'État n'a pas les moyens. **C'est faux, ces moyens existent.**

En effet, le Gouvernement, à travers **la loi programmation militaire, prévoit 37 milliards d'euros de dépenses sur 6 ans soit de l'ordre de 120 milliards sur 20 ans pour renouveler tout l'arsenal en armes nucléaires de la France** : 300 Bombes, 80 missiles nucléaires, 4 sous-marins nucléaires SNLE-NG.

Cette décision est inadmissible alors que les Nations Unies, le 7 juillet 2017, ont voté **un Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN)** en application de l'article 6 du Traité sur la Non-Prolifération Nucléaire (TNP) signé par la France. Or, cet article 6 du TNP précise que, la France, comme les autres Parties au Traité « *s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace* ».

Le Mouvement de la Paix rappelle qu'un seul des 64 missiles nucléaires M 51 dont le remplacement est prévu coûte 150 millions d'euros (Usine Nouvelle) soit le coût de 150 scanners corps entier à 1 million d'euros l'unité.

Les armes nucléaires sont illégales, dangereuses (elles peuvent même entraîner la destruction de l'humanité), **coûteuses, militairement inutiles (elles n'empêchent ni les attentats ni les guerres) et éthiquement inadmissibles.**

A quelques jours du premier anniversaire de l'adoption du Traité d'interdiction des Armes Nucléaires (7 juillet) la France doit signer et ratifier le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN), arrêter ses programmes de modernisation et affecter immédiatement les milliards ainsi économisés à la satisfaction de besoins exprimés par toutes les couches de la société.

La France doit ratifier le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires !

A Paris, le 27 juin 2018

Le Mouvement de la Paix